



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-huitième session

Rome (Italie), 17-20 septembre 2018

EUR/RC68(2)

20 septembre 2018

180673

ORIGINAL : ANGLAIS

Décision

Collaboration avec les acteurs non étatiques : accréditation des acteurs régionaux non étatiques n'entretenant pas de relations officielles avec l'OMS afin d'assister aux réunions du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport sur l'accréditation des acteurs régionaux non étatiques n'entretenant pas de relations officielles avec l'OMS afin d'assister aux réunions du Comité régional de l'OMS pour l'Europe¹ ;

DÉCIDE, conformément au Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques², d'accorder le statut d'accréditation aux acteurs non étatiques suivants :

- Alliance européenne de santé publique ;
- Alzheimer Europe ;
- Association européenne de santé publique ;
- Association européenne des étudiants en médecine ;
- Association for Medical Education in Europe ;
- Centre for Regional Policy Research and Cooperation « Studiorum » ;
- Centre pour les politiques et l'analyse en santé (Centre PAS) ;
- Comité permanent des médecins européens ;
- Eurocare (European Alcohol Policy Alliance) ;

¹ Document EUR/RC68/13.

² Tel que figurant dans l'annexe à la résolution WHA69.10 (2016).

- EuroHealthNet ;
- European Association for the Study of the Liver ;
- European Cancer Organisation ;
- European Federation of Allergy and Airways Diseases Patients' Associations ;
- Fédération européenne des associations de diététiciens ;
- Forum européen des associations médicales ;
- Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sages-femmes ;
- Forum européen des soins primaires ;
- Health Care Without Harm ;
- Wemos.

= = =